Visioconférence

Vivre en ville : Impacts de l’environnement urbain sur la santé psychique

- Société, enjeux et réflexions
- EEDD : enjeux, pédagogies et méthodes

- 30/11/2021
- En visio
 69002 Lyon
 France

- Organisé par : Graine Auvergne-Rhône-Alpes
- lucie.pelosse@ireps-ara.org
- - Inscription
 - Plus d'infos sur le site agir-ese
- Public :
 Élus • Animateurs occasionnels (BAFA BAFD) • Animateurs professionnels (BAPAAT, BPJEPS, BTSGPN…) • Enseignants • Salariés •
- Accessibilité : Contacter l'organisateur

Article déposé par GRAINE ARA le ven 24/09/2021 - 17:10

Face au constat des bienfaits de la nature et des impacts négatifs de la crise environnementale sur la santé psychique, **le Pôle ESE, co-animé par le GRAINE ARA et l'IREPS ARA, et la plateforme santé mentale de l'IREPS ARA** proposent une série d'interventions et de rencontres croisant les domaines de la santé psychique et de l'environnement. L'enjeu de ces webinaires est d'apporter aux participants des connaissances et compétences pour accompagner leurs publics ou développer des projets à la croisée de ces deux thèmes. Ce cycle alternant intervention et échanges en petites groupes s'adresse aux professionnel.le.s et bénévoles des secteurs de la santé, de l'éducation, du social, de l'environnement…

Vivre en ville : Impacts de l'environnement urbain sur la santé psychique

Le 30 novembre 2021 de 9h30 à 12h

La ville est parfois associée à l'anxiété et au stress du fait de sa densité, de son rythme accéléré et d'une forme d'anonymat qui peut rimer avec isolement. Les problématiques environnementales telles que les îlots de chaleur, la pollution de l'air ou le bruit peuvent venir alimenter ce sentiment de mal-être. Qu'est-ce qui, dans l'aménagement des villes, peut avoir une incidence sur la santé psychique et accentuer ou atténuer les contraintes de la vie citadine ? Comment prendre en compte la dimension psychologique, les perceptions et vécus des habitants dans la conception des villes ? Comment cette question de la santé psychique en ville est-elle prise en compte par les collectivités et les urbanistes ?

Intervenant.e.s :

- Maéva Bigot, Psychologue sociale.
- Etienne Régent, architecte.

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire ici.

CONSULTEZ AUSSI